Formation Complémentaire

Service Informatique

Les bonnes pratiques de la dématérialisation

Objectif : La dématérialisation dans la comptabilité et la paie. Cette formation est destinée en priorité aux collectivités qui ne sont pas encore équipées de parapheur et/ou connecteur Chorus Pro.

Pré-requis : Avoir une bonne connaissance de la comptabilité
Durée : ½ journée

La dématérialisation

- La dématérialisation des factures fournisseur
  - par le scan des factures papier
  - par réception depuis le portail Chorus (mode manuel, avec connecteur)
- L'émission des titres de recette dématérialisés (ASAP)
- La validation des PJ
- Le PES Acquit
- Le PES Retour
- Les titres avec prélèvement à échéance
- La dématérialisation des paies
- La dématérialisation des budgets

Dates et lieux

- Pour l'application comptable Gestion financière EVO
  - **le Lundi 5 Février 2018 de 9h00 à 11h30 à ANNECY (Maison des Maires)**
  - **le Mardi 27 Février 2018 de 9h00 à 11h30 à FAUCIGNY**
  - **le Lundi 5 Mars 2018 de 9h00 à 11h30 à DRAILLANT**
  - **le Jeudi 8 Février 2018 de 9h00 à 11h30 à VIRY**

- Pour l'application comptable Gestion financière 2009
  - **Le Lundi 5 Février 2018 de 14h00 à 16h30 à ANNECY (Maison des Maires)**
  - **le Mardi 27 Février 2018 de 14h00 à 16h30 à FAUCIGNY**
  - **le Lundi 5 Mars 2018 de 14h00 à 16h30 à DRAILLANT**
  - **le Jeudi 8 Février 2018 de 14h00 à 16h30 à VIRY**

Cette formation se déroulera sur des ordinateurs portables que nous mettrons à votre disposition. Les inscriptions sont donc limitées à 10 participants par session et 1 personne par collectivité.

MAISON DES MAIRES 58, Rue Sommeiller – 74000 ANNECY
Services Généraux – Tél. : 04.50.51.47.05 – Service informatique – Tél. : 04.50.51.82.27 - Télécopie : 04.50.52.71.35
Site internet : http:///www.maires74.asso.fr - Courriel : maires74@maires74.asso.fr